

Un plan d'urgence pour les écoles :
Création immédiate et massive de postes pour alléger et
dédoubler nos classes !

Non à la dislocation de l'école !

Non à la mise en danger de la santé des personnels

TOUS EN GREVE MARDI 10 NOVEMBRE !

ATTENTION : Il faut envoyer votre déclaration d'intention de grève
AVANT SAMEDI 7 NOVEMBRE minuit (modèle en PJ ou [>téléchargement<](#))
48h avant dont 1 jour ouvré (loi n°2008-790 du 20 août 2008 et sa circulaire d'application
n°2008-111 du 26/08/2008)

Le SNUDI FO 13 active son enquête en ligne :

Faites remonter [l'état de la mobilisation dans vos écoles \(en ligne\)](#)



Plus que jamais :
création immédiate et massive de postes !
Tous en grève mardi 10 novembre !

Trois jours après la rentrée scolaire, le constat dressé dans les écoles, les collèges et les lycées, dans les multiples assemblées générales ou réunions syndicales est sans appel.

Aucune mesure n'est prise par le ministre pour protéger les personnels. Au contraire, Blanquer continue de se cacher derrière son protocole inapplicable et de faire porter sur les personnels la responsabilité de son impossible mise en œuvre !

Pire, le ministre n'a pris aucune mesure pour créer des postes statutaires en ayant notamment recours massivement aux listes complémentaires alors que le manque d'enseignants est rendu encore plus flagrant dans la situation sanitaire que nous connaissons.

C'est d'ailleurs le sens du communiqué de toutes les fédérations syndicales de l'Éducation nationale, avec la FCPE et les syndicats lycéens :

« Les organisations FSU, FNEC FP-FO, SUD Éducation, UNSA Éducation, Sgen-CFDT, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN, FCPE, FIDL et UNL considèrent que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées.

Elles demandent au ministre de l'Éducation nationale de procéder au recrutement de ces personnels dès maintenant, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire. »

En effet, il n'y a pas d'autres moyens pour remplacer les enseignants absents, pour alléger les effectifs par classe, pour faire obstacle à la volonté ministérielle de mettre en place les 2S2C à travers son plan de continuité pédagogique, pour empêcher le retour d'un « enseignement » à distance, qui n'est pas de l'enseignement et qui est rejeté par les personnels, pour empêcher le retour de la déréglementation généralisée !

Alors que les grèves se multiplient, alors que des rassemblements ont lieu ou se préparent devant les DSDEN et les rectorats, quelle est la réponse du ministre ?

- Aucune mesure de protection efficace : toujours pas de dépistage, toujours pas de masques FFP2 !
- Aucun recrutement supplémentaire prévu sur les listes complémentaires !
- La répression envers les lycéens qui se mobilisent pour pouvoir poursuivre leurs apprentissages dans de bonnes conditions !

Décidément, ce ministre ne voit rien, n'écoute rien ! C'est insupportable !

Dans cette situation, alors que la colère monte dans les écoles et les établissements, la FNEC FP-FO appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale à la grève massive mardi 10 novembre pour exiger :

- ♦ Le recrutement immédiat de tous les candidats inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci !
- ♦ De réelles mesures de protection pour les personnels (dépistage systématique, mise à disposition de masques FFP2)
- ♦ L'abandon de toutes les réformes remettant en cause nos statuts et aggravant nos conditions de travail !
- ♦ L'arrêt de la répression envers les lycéens !

Elle les appelle à se réunir, et à s'adresser aux parents d'élèves, aux lycéens, pour organiser la mobilisation sur ces revendications.

La FNEC FP-FO participera sur ces bases à l'interfédérale prévue jeudi 5 novembre à 17h.

Montreuil le 5 novembre 2020

Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière
6/8 Rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil Cedex
01 56 93 22 22 - fnecfp@fo-fnecfp.fr



PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Bulletin d'adhésion de rentrée à
télécharger >>ICI<<

Dans ce bulletin d'adhésion spécial de rentrée, vous ne paierez que les 4 derniers mois de l'année 2020 (septembre à décembre 2020) car nous fonctionnons par année civile. En janvier 2021, vous recevrez votre reçu fiscal pour déduire 66% de la somme versée de vos impôts 2021 et vous pourrez alors renouveler votre cotisation pour l'année complète 2021.

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

